

FICHE PROJET ATELIER 1 : LES PRODUITS LOGEMENTS DESINHIBES OU LES NOUVELLES APPROCHES POUR DEVELOPPER L'OFFRE

PROJET « CENTRE D'HEBERGEMENT IVRY MASSENA »

PRESENTATION GENERALE DU PROJET

- **Nom de la ou des structures porteuses** : ICF HABITAT LA SABLIERE
- **Type de structure(s) porteuse (bailleur, associations...)** : Association Aurore
- **Année de lancement** : juillet 2015
- **Territoire(s) concerné(s)**: Ivry Sur Seine



CONTEXTE ET GENESE DU PROJET

A quel(s) besoin(s), à quelles problématiques ce projet répond-il ? Comment est née l'idée de ce projet ?

Le foyer est situé dans un périmètre de renouvellement urbain et a vocation à être démoli

C'est dans ce contexte que l'association PARME, Gestionnaire, a entamé une libération progressive du foyer à l'été 2015.

En réponse à la demande des services de l'état de mise à disposition de places dans le but de favoriser l'accès au logement d'une population de réfugiés, ICF HABITAT LA SABLIERE s'est rapprochée de l'association AURORE (une convention d'occupation précaire tripartite a été signée le 1er Août 2015)

DESCRIPTION DU PROJET

En quelques mots, en quoi consiste ce projet ? Public visé, objectifs, description opérationnelle

Le centre d'hébergement Ivry - Masséna a été créé à l'origine pour répondre à l'afflux de migrants sur le territoire.

En 2018 : 306 places (220 places pour migrants, 60 places pour le plan hivernal, 26 places d'hébergement d'urgence pérennisées)

Public : hommes isolés de nationalités différentes (11 nationalités)

Des rencontres ont été organisées, à l'initiative du bailleur, pour préparer le transfert de gestion entre les deux associations.

Des travaux de mise en sécurité électrique et incendie ont été nécessaires pour poursuivre l'activité.
Cette opération a permis d'éviter les coûts liés au gardiennage et à la sécurisation du site.

Le foyer est toujours géré par Aurore, convention jusqu'à février 2020 avec sans doute prorogation compte tenu de l'avancement du projet urbain.

QUELS SONT LES PARTENAIRES ASSOCIES AU PROJET ?

L'Etat et la Ville d'Ivry Sur Seine

QUELLE EST L'ORIGINALITE DE CE PROJET ?

Qu'est-ce qui fait la particularité de votre projet ?

Mise à disposition progressive du bâtiment : 118 chambres en 2015 avec une montée en charge progressive à 300 chambres en 2017.

En 2016, 318 personnes, hommes et femmes, ont ainsi pu être accompagnées et hébergées dans des chambres individuelles.

Cohabitation avec l'association Parme jusqu'à février 2017

BILAN ET PERSPECTIVES

Quelles sont les clés de réussite du projet ? Ses limites ?

Les limites :

- Difficulté à définir avec précision la temporalité des projets
- Amortissement des travaux et du mobilier, sur une courte durée
- Manque de visibilité à long terme : peut contraindre l'association à recourir à des emplois en CDD
- Les conditions de sortie doivent être parfaitement définies : risque de sollicitations des préfectures jusqu'au dernier moment

Clés de réussite :

- Une anticipation des projets de manière à optimiser au mieux l'installation et la durée d'occupation
- Un partenariat solide bailleur – association
- Un soutien de l'Etat et un accord indispensable de la Collectivité
- Un cadre contractuel défini